



KMU Frauen Schweiz

Femmes PME Suisse

Donne PMI Svizzera

Qui sommes-nous ?

Fondé en 1994 sous la devise « reconnaître – intégrer – réseauter », le réseau Femmes PME Suisse est la force féminine de l'Union suisse des arts et métiers usam. Notre objectif est de visibiliser le travail des partenaires collaboratrices et des entrepreneuses indépendantes des petites et moyennes entreprises (PME). Aujourd'hui, le réseau est actif dans la plupart des cantons en coopération avec les unions cantonales des arts et métiers.

En savoir plus :

Le réseau

L'idée de base de Femmes PME Suisse est de mettre en réseau les entrepreneuses pour favoriser l'échange d'expériences. Afin de garantir ce réseautage entre les cantons également a été institué, en 1996, la Conférence des Femmes PME cantonales. Elle est une composante importante de Femmes PME Suisse. Les responsables cantonales se rencontrent régulièrement pour échanger leurs expériences et s'entretenir de leurs préoccupations communes.

**Trouver la personne
de contact dans
votre canton :**

Importance et positionnement des femmes dans les PME suisses

Les femmes jouent un rôle important dans les PME. Une étude de l'Université de Saint-Gall, que l'Union suisse des arts et métiers usam a fait réaliser en 2014 et actualiser en 2019 à l'occasion du 25e anniversaire de Femmes PME Suisse, montre à quel point ce rôle est essentiel.

**Consulter les
résultats de l'étude :**



KMU Frauen Schweiz

Femmes PME Suisse

Donne PMI Svizzera

Formation et formation continue

Il est important que les partenaires collaboratrices et les entrepreneuses indépendantes puissent attester de leurs compétences en matière de gestion d'entreprise. À cet effet, Femmes PME Suisse et différentes associations partenaires ont instauré, en 2014, le brevet fédéral de spécialiste en gestion de PME. Les femmes professionnellement actives et expérimentées ont ainsi la possibilité d'attester de leurs compétences en matière de gestion d'entreprise moyennant l'obtention d'un diplôme officiel. L'admission à l'examen requiert soit de suivre des cours, soit d'effectuer une procédure d'équivalence sans suivre de cours. Dans le deuxième cas, les personnes intéressées sont habilitées à établir leur dossier d'équivalence dans le cadre d'un processus d'accompagnement structuré, puis à se présenter à l'examen professionnel. Le temps de préparation peut s'aménager en grande partie librement, ce qui facilite la conciliation entre formation continue et vie professionnelle et familiale bien remplie.

[Plus d'informations >](#)

[Conditions d'admission et
informations complémentaires >](#)

[Suivez-nous sur les médias sociaux !](#)

**Vous avez des questions ?
Posez-les nous !**

[Instagram](#)

[Facebook](#)

[LinkedIn](#)